

(<https://ville-cachan.fr/transport-scolaire-pedibus/>)

Ce service est mis en place par les associations de parents d'élèves. Les agents municipaux assurent la sécurisation des passages piétons sur les axes les plus fréquentés.

## Quels en sont les avantages ?

- Sécurité : le parcours est sécurisé, avec l'implantation de panneaux signalétiques et l'équipement en gilets et brassards réfléchissants. La circulation aux abords des écoles est diminuée et le risque d'accident aussi ;
- Environnement respecté : Pédibus contribue à rendre l'environnement plus apaisé et participe à la diminution de la pollution en ville ;
- Sensibilisation des enfants : les enfants encadrés acquièrent plus tôt un comportement responsable dans la rue ;
- Développement de la proximité et lien social : Pédibus crée un vrai réseau d'entraide entre les parents d'élèves, propice au développement d'initiatives porteuses de sens.

### Service Affaires scolaires

8 rue Camille-Desmoulins, 94230

Cachan

+33 1 49 69 10 58

[affaires.scolaires@ville-cachan.fr](mailto:affaires.scolaires@ville-cachan.fr)



**Dominique Lanoë**

8e adjoint

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

+33 1 49 69 69 69

[secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)